

L'ancien siège Dexia accueillera la police de la zone Bruxelles CAPITALE-Ixelles

La Ville de Bruxelles a acquis, ce vendredi, l'ancien siège Dexia situé sur l'îlot formé par les rues Montagne de l'Oratoire, de Ligne et de la Banque pour un montant de 27 millions d'euros en vue d'aménager un bâtiment central pour la zone de police Bruxelles CAPITALE Ixelles. Le Conseil communal avait donné son accord pour cette transaction en octobre 2015, pour le compte de la zone de police.

« L'achat de ce bâtiment, d'une superficie de 33.000 m² et 25.000 m² en sous-sol, s'inscrit dans le cadre de la réforme de la territorialité de la police, explique le bourgmestre de la Ville de Bruxelles et président de la zone de police, Yvan Mayeur. Il doit permettre de centraliser toute une série de services pour une plus grande efficacité en favorisant les synergies entre les services et d'améliorer les conditions de travail du personnel ».

Aujourd'hui situés dans différents lieux (rue des Palais, rue Glibert, rue du Marché au Charbon,...), les directions générales « trafic » et « interventions », le dispatching ou encore le service « affaires internes », seront ainsi rassemblés rue de Ligne.

Selon Yvan Mayeur, ce nouveau bâtiment, une fois aménagé, doit permettre d'économiser des espaces devenus obsolètes ou inadaptés et d'offrir un meilleur cadre de travail aux personnels de la zone de police : *« Toute une série de bâtiments de la police ne répondent plus aux normes. Celui de la rue de Ligne sera moderne à tout point de vue, aussi en ce qui concerne les performances énergétiques ».*

Pour rappel, le projet de réforme vise également la création future de cinq commissariats de quartier ouverts 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans la zone (quatre sur le territoire de la Ville) au lieu des trois actuellement en place, pour améliorer la présence de la police dans les quartiers et la capacité d'intervention.

Contact presse :

Fabrice Voogt – Attaché de presse du Bourgmestre
fabrice.voogt@brucity.be - 0478 04 40 12